

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Pour douze mois..... \$1.00
Pour six mois..... 50
Tout semestre commencé se paie en entier, et aucun refus de continuer l'abonnement ne sera accepté à moins que tous les arriérés aient été payés.



PUBLIÉ A ST. JEAN D'IBERVILLE, CANADA.

Gabriel Marchand, Redacteur-en-chef.

I. Bourguignon, Propriétaire.

PRIX DES ANNONCES.

Première insertion, par ligne, 10 cts.
Chaque insertion subséquente par ligne, 5 cts.
Toute annonce envoyée sans mentionner le nombre d'insertion voulue, sera publiée jusqu'à avis du contraire.
Une remise libérale est accordée pour des annonces à long terme.

FEUILLETON

LES MISÉRABLES de LONDRES.

PREMIÈRE PARTIE.

—Pas le moins du monde, affirma la jeune femme, et tant qu'il n'aurait pas dit à son existence.
—Vous en parlez bien à votre aise, milady, répliqua la duchesse, et la brave vous est facile, à vous, qui êtes protégée par un mystérieux personnage par une providence sans cesse attachée à vos pas.

—Mais les animaux féroces m'étaient devenus familiers, j'étais trop au courant de leurs ruses et de leur caractère pour ne pas les reconnaître.
—Et vous, milady, vous n'avez rien de mieux à me proposer que de retourner en Europe, où les hommes sont si aimablement rudes, autrement féroces que les bêtes fauves.

—Antipathie tout à fait inexpliquable, ajouta sir Richard avec enjouement.
—Enfin, reprit le colonel, ces gallois sont, dit-on, des simples, modestes dans leurs goûts, enclins du luxe et de toute chose, particulièrement en ce qui touche le confort intérieur, et se contentent d'habiter un sous-sol assez mal meublé.

—C'est moi, Bill, qui suis votre honneur, dit le bandit en souriant.
—Pardonnez-moi, Bill, répliqua le colonel, mais je ne suis pas votre honneur, mais je ne suis pas votre honneur.

—C'est moi, Bill, qui suis votre honneur, dit le bandit en souriant.
—Pardonnez-moi, Bill, répliqua le colonel, mais je ne suis pas votre honneur, mais je ne suis pas votre honneur.

—C'est moi, Bill, qui suis votre honneur, dit le bandit en souriant.
—Pardonnez-moi, Bill, répliqua le colonel, mais je ne suis pas votre honneur, mais je ne suis pas votre honneur.

—C'est moi, Bill, qui suis votre honneur, dit le bandit en souriant.
—Pardonnez-moi, Bill, répliqua le colonel, mais je ne suis pas votre honneur, mais je ne suis pas votre honneur.

—C'est moi, Bill, qui suis votre honneur, dit le bandit en souriant.
—Pardonnez-moi, Bill, répliqua le colonel, mais je ne suis pas votre honneur, mais je ne suis pas votre honneur.

—C'est moi, Bill, qui suis votre honneur, dit le bandit en souriant.
—Pardonnez-moi, Bill, répliqua le colonel, mais je ne suis pas votre honneur, mais je ne suis pas votre honneur.

Parmi les nouvelles marchandi- ses reçues cette semaine chez Ed. Arpin, se trouvent un beau choix de cartes à jouer, livres de prières, et chapeteaux, pipes en bois, lames non velles, moules français, soie à broder, cadres en velour, pouspées en cire et en pierre etc., etc.

Le Franco-Canadien. ST. JEAN, 19 OCTOBRE 1883

Les opérations transatlantiques de M. Sénécal.

L'toile du grand faiseur de la clique commence à pâlir considérablement aux yeux de ses propres partisans. Plusieurs de ses bons amis se permettent même d'entretenir des doutes sur le succès qui devra couronner les entreprises du boss. Mais le plus cruel de tous, est bien le correspondant Montréalais du Mail de Toronto, l'organe conservateur par excellence. Ce dernier ne cache pas, comme on va le voir, sa façon de penser, sur la valeur des affaires dont M. Sénécal, actuellement à Paris, est chargé.

Voici ce que dit à ce propos, le correspondant du Mail :

L'anxiété est grande à Montréal au sujet des opérations de M. Sénécal sur les grands marchés monétaire, de l'Europe. Ses amis le croient incapable de faillir dans ses projets, mais ils paraissent bien nerveux. On a fait vendredi dernier, circuler le bruit que quelques-uns de ses amis politiques et personnels avaient reçu des dépêches leur annonçant qu'il avait réussi à obtenir 924 à Londres pour sa obligation du chemin de fer du Nord. Mais on n'est pas parvenu, malgré les plus habiles recherches, à l'assurer du fait. On dit que lorsque le Magnat a fait sa première tentative, il a reçu une offre de 95 pour les premières obligations hypothécaires, mais que les directeurs de Montréal, et particulièrement M. M. Duval, qui est le capitaliste de la clique, est le mot qui emploie le journal conservateur—à refusé de l'accepter, un qui exigait le pair. A tout événement, il paraît que d'un côté on n'a pas obtenu un chiffre aussi élevé que le maximum offert aujourd'hui est de 92 et cent pour cent. Pour ce qui est de projet de société de colonisation au capital de dix millions de dollars, tout le monde entend de grandes craintes surtout ceux qui n'ont pas pu se le présenter invincible. Na turellement ses amis les plus proches le croient maître de tous les obstacles. Si on ne reçoit pas sous peu des renseignements précis, les intéressés se fatigueront d'attendre.

Annulation de l'élection de Sir John.

L'élection du vieux chef Tory dans Lennox vient d'être annulée. Après bien des délais obtenus par les efforts désespérés de la défense, pour effrayer l'enquête, la cause fut finalement fixée à mercredi de la semaine dernière. La preuve des accusations était écrasante dès le début et Sir John vouant cacher autant que possible les tristes moyens dont il s'est servi pour se faire élire, se hâta d'admettre la corruption pratiquée pendant son élection et résigna son mandat.

La date du jour.

M. Charland, en essayant de s'élever en juriste, ne réussit qu'à convaincre le public : le de son insigne mauvaise foi. De sa profonde ignorance des principes élémentaires de sa langue maternelle.

Voici la question et nous prions le savant avocat de croire que nous allons l'y tenir. Vous êtes sur le gril M. Charland et vous allez y rester. Vous savez vous de cette fameuse assemblée où vous disiez ces paroles à M. Chapleau, en face d'une immense assemblée de vos concitoyens ? Non, vous ne vous en souvenez pas. Mais vous concitoyens, témoins de votre honteuse soumission à ce même M. Chapleau, s'en souviennent encore.

Le Temps.

Le vaillant organe qui, depuis trois mois, faisait une lutte si vigoureuse aux ennemis de notre province : Le Temps, a dû suspendre sa publication, samedi dernier. Nous regrettons sincèrement qu'un journal destiné à faire tant de bien à notre cause, ait été arrêté dans la mission qu'il s'était imposée. Espérons toutefois que nos chefs ne s'en tiendront pas là.

Le Temps.

Le vaillant organe qui, depuis trois mois, faisait une lutte si vigoureuse aux ennemis de notre province : Le Temps, a dû suspendre sa publication, samedi dernier. Nous regrettons sincèrement qu'un journal destiné à faire tant de bien à notre cause, ait été arrêté dans la mission qu'il s'était imposée. Espérons toutefois que nos chefs ne s'en tiendront pas là.

Le Temps.

Le vaillant organe qui, depuis trois mois, faisait une lutte si vigoureuse aux ennemis de notre province : Le Temps, a dû suspendre sa publication, samedi dernier. Nous regrettons sincèrement qu'un journal destiné à faire tant de bien à notre cause, ait été arrêté dans la mission qu'il s'était imposée. Espérons toutefois que nos chefs ne s'en tiendront pas là.

Le Temps.

Le vaillant organe qui, depuis trois mois, faisait une lutte si vigoureuse aux ennemis de notre province : Le Temps, a dû suspendre sa publication, samedi dernier. Nous regrettons sincèrement qu'un journal destiné à faire tant de bien à notre cause, ait été arrêté dans la mission qu'il s'était imposée. Espérons toutefois que nos chefs ne s'en tiendront pas là.

Le Temps.

Le vaillant organe qui, depuis trois mois, faisait une lutte si vigoureuse aux ennemis de notre province : Le Temps, a dû suspendre sa publication, samedi dernier. Nous regrettons sincèrement qu'un journal destiné à faire tant de bien à notre cause, ait été arrêté dans la mission qu'il s'était imposée. Espérons toutefois que nos chefs ne s'en tiendront pas là.

Le Temps.

Le vaillant organe qui, depuis trois mois, faisait une lutte si vigoureuse aux ennemis de notre province : Le Temps, a dû suspendre sa publication, samedi dernier. Nous regrettons sincèrement qu'un journal destiné à faire tant de bien à notre cause, ait été arrêté dans la mission qu'il s'était imposée. Espérons toutefois que nos chefs ne s'en tiendront pas là.

Vous ne voulez plus, confrère ? Dans son dernier numéro, le confrère du Protectionniste, s'écrit d'un ton docteur, qu'il lui est impossible de continuer la discussion avec nous. Nous en sommes vraiment chagrin, car personne ne nierait que de la discussion jaillit la lumière et, n'est-il pas du devoir du journaliste consciencieux de faire tous ses efforts pour éclairer son monde ?

Il est vrai qu'on essaye de poser en victime et d'exciter la pitié des âmes tendres, en leur racontant combien est cruel le Franco-Canadien, envers ceux qui ne partagent pas ses idées ? Et puis l'on nous accuse encore de dire des gros mots, de débâter contre nos adversaires ; mais ce à quoi l'on ne pense pas, c'est de donner à M. Charland, un savonnage public, chose dont il aurait tant besoin, croyons-nous. Non-seulement l'on veut pas prendre sa défense, mais on donne raison dans nos attaques contre lui et ses pareils.

Qu'on lise plutôt l'extrait suivant du Protectionniste qui s'applique, c'est évident, à tous les néophytes de notre ville :

En homme qui s'y entend, il [Le Franco] procède d'une manière on ne peut plus logique. Voici son raisonnement : mes amis m'abandonnent, donc la cause que je défends est la meilleure ; et pour leur prouver ce que j'énonce, je vais leur prouver que les motifs qui les ont fait passer à l'ennemi, ne sont pas avouables. Et puis, en journaliste qui écrit autre chose que des riens, il vous les assume bel et bien. Ses arguments sont irrésistibles.

Nous vous remercions tout de même, confrère, de cette admission très-flatteuse pour nous, d'autant plus flatteuse qu'elle est plus désintéressée. Nous savions bien que nos arguments n'étaient pas mauvais, mais de la à mériter votre approbation !

Chateauguay et Trois-Rivières

Le gouvernement commet à l'occasion de ces deux élections, la plus oscillable des irrégularités. Aussitôt après la mort du regretté M. Laberge, l'honorable M. Mercier et G. W. Stephens, M. P., en donnent l'avis requis par la loi, à l'Orateur de l'Assemblée Législative.

Annulation de l'élection de Sir John.

L'élection du vieux chef Tory dans Lennox vient d'être annulée. Après bien des délais obtenus par les efforts désespérés de la défense, pour effrayer l'enquête, la cause fut finalement fixée à mercredi de la semaine dernière. La preuve des accusations était écrasante dès le début et Sir John vouant cacher autant que possible les tristes moyens dont il s'est servi pour se faire élire, se hâta d'admettre la corruption pratiquée pendant son élection et résigna son mandat.

La date du jour.

M. Charland, en essayant de s'élever en juriste, ne réussit qu'à convaincre le public : le de son insigne mauvaise foi. De sa profonde ignorance des principes élémentaires de sa langue maternelle.

Le Temps.

Le vaillant organe qui, depuis trois mois, faisait une lutte si vigoureuse aux ennemis de notre province : Le Temps, a dû suspendre sa publication, samedi dernier. Nous regrettons sincèrement qu'un journal destiné à faire tant de bien à notre cause, ait été arrêté dans la mission qu'il s'était imposée. Espérons toutefois que nos chefs ne s'en tiendront pas là.

Le Temps.

Le vaillant organe qui, depuis trois mois, faisait une lutte si vigoureuse aux ennemis de notre province : Le Temps, a dû suspendre sa publication, samedi dernier. Nous regrettons sincèrement qu'un journal destiné à faire tant de bien à notre cause, ait été arrêté dans la mission qu'il s'était imposée. Espérons toutefois que nos chefs ne s'en tiendront pas là.

Le Temps.

Le vaillant organe qui, depuis trois mois, faisait une lutte si vigoureuse aux ennemis de notre province : Le Temps, a dû suspendre sa publication, samedi dernier. Nous regrettons sincèrement qu'un journal destiné à faire tant de bien à notre cause, ait été arrêté dans la mission qu'il s'était imposée. Espérons toutefois que nos chefs ne s'en tiendront pas là.

Le Temps.

Le vaillant organe qui, depuis trois mois, faisait une lutte si vigoureuse aux ennemis de notre province : Le Temps, a dû suspendre sa publication, samedi dernier. Nous regrettons sincèrement qu'un journal destiné à faire tant de bien à notre cause, ait été arrêté dans la mission qu'il s'était imposée. Espérons toutefois que nos chefs ne s'en tiendront pas là.

Le Temps.

Le vaillant organe qui, depuis trois mois, faisait une lutte si vigoureuse aux ennemis de notre province : Le Temps, a dû suspendre sa publication, samedi dernier. Nous regrettons sincèrement qu'un journal destiné à faire tant de bien à notre cause, ait été arrêté dans la mission qu'il s'était imposée. Espérons toutefois que nos chefs ne s'en tiendront pas là.

Le Temps.

Le vaillant organe qui, depuis trois mois, faisait une lutte si vigoureuse aux ennemis de notre province : Le Temps, a dû suspendre sa publication, samedi dernier. Nous regrettons sincèrement qu'un journal destiné à faire tant de bien à notre cause, ait été arrêté dans la mission qu'il s'était imposée. Espérons toutefois que nos chefs ne s'en tiendront pas là.

Après une dépêche il paraissait que tous les vaisseaux de guerre russes auraient reçu l'ordre de se concentrer à une station encore inconnue dans le nord du Pacifique, et les Français attribuaient cette évolution navale au désir de la Russie d'être prête à attaquer la flotte allemande du Pacifique, dans le cas d'une guerre entre la France et l'Allemagne. Cette guerre menacerait même d'éclater l'hiver prochain.

Une découverte.

Nos lecteurs nous sauront probablement gré, d'une découverte importante que nous venons de faire. Qui se fut jamais imaginé que M. Courneiller eût laissé après lui des initiales à St-Jean ? Personne. Eh bien, un on se déstrome, il y est et au moins un et ce disciple n'est autre que M. A. N. Charland. En effet, ce monsieur, avec le talent qu'il lui connaît, n'a pas mis de temps à copier le genre de son jeune maître d'heureuse mémoire. Du premier coup, il a réussi au delà de toutes les espérances, au point de se souvenir d'un mot d'esprit dont nous étions la victime et dont l'ancien rédacteur de l'ancienne Voix du Peuple était l'auteur. Ce mot d'esprit c'est : Notre confrère du Marché aux légumes.

Après un tel tour de force, on pourrait tirer l'échelle. C'est aussi ce que nous faisons, en priant M. Charland de vouloir bien mettre sa menace à exécution, c'est-à-dire de reproduire dans les colonnes de son organe, nos gentilles élocutions, comme il les appelle. Il aurait tout à gagner auprès de ses nouveaux amis, qui ne connaissent pas comme nous, tous les titres qu'il possède à leur respect et à leur admiration.

Le Marquis de Lansdowne.

Le Marquis de Lansdowne épousa en novembre 1869 Lady Mary Evelyn Hamilton, fille cadette de Jacques, Duc d'Abercorn K. G., l'un des plus puissants seigneurs d'Irlande.

Le Marquis de Lansdowne épousa en novembre 1869 Lady Mary Evelyn Hamilton, fille cadette de Jacques, Duc d'Abercorn K. G., l'un des plus puissants seigneurs d'Irlande.

Le Marquis de Lansdowne.

Le Marquis de Lansdowne épousa en novembre 1869 Lady Mary Evelyn Hamilton, fille cadette de Jacques, Duc d'Abercorn K. G., l'un des plus puissants seigneurs d'Irlande.

Le Marquis de Lansdowne.

Le Marquis de Lansdowne épousa en novembre 1869 Lady Mary Evelyn Hamilton, fille cadette de Jacques, Duc d'Abercorn K. G., l'un des plus puissants seigneurs d'Irlande.

Le Marquis de Lansdowne.

Le Marquis de Lansdowne épousa en novembre 1869 Lady Mary Evelyn Hamilton, fille cadette de Jacques, Duc d'Abercorn K. G., l'un des plus puissants seigneurs d'Irlande.

Le Marquis de Lansdowne.

Le Marquis de Lansdowne épousa en novembre 1869 Lady Mary Evelyn Hamilton, fille cadette de Jacques, Duc d'Abercorn K. G., l'un des plus puissants seigneurs d'Irlande.

Le Marquis de Lansdowne.

Le Marquis de Lansdowne épousa en novembre 1869 Lady Mary Evelyn Hamilton, fille cadette de Jacques, Duc d'Abercorn K. G., l'un des plus puissants seigneurs d'Irlande.

Le Marquis de Lansdowne.

Le Marquis de Lansdowne épousa en novembre 1869 Lady Mary Evelyn Hamilton, fille cadette de Jacques, Duc d'Abercorn K. G., l'un des plus puissants seigneurs d'Irlande.

Le Marquis de Lansdowne.

Le Marquis de Lansdowne épousa en novembre 1869 Lady Mary Evelyn Hamilton, fille cadette de Jacques, Duc d'Abercorn K. G., l'un des plus puissants seigneurs d'Irlande.

Le Marquis de Lansdowne.

Le Marquis de Lansdowne épousa en novembre 1869 Lady Mary Evelyn Hamilton, fille cadette de Jacques, Duc d'Abercorn K. G., l'un des plus puissants seigneurs d'Irlande.

Le Marquis de Lansdowne.

Le Marquis de Lansdowne épousa en novembre 1869 Lady Mary Evelyn Hamilton, fille cadette de Jacques, Duc d'Abercorn K. G., l'un des plus puissants seigneurs d'Irlande.

Après une dépêche il paraissait que tous les vaisseaux de guerre russes auraient reçu l'ordre de se concentrer à une station encore inconnue dans le nord du Pacifique, et les Français attribuaient cette évolution navale au désir de la Russie d'être prête à attaquer la flotte allemande du Pacifique, dans le cas d'une guerre entre la France et l'Allemagne. Cette guerre menacerait même d'éclater l'hiver prochain.

Le compromis politico-religieux en Prusse.

Le cour de Rome vient de prouver son esprit de conciliation et ses dispositions à régler, par des concessions réciproques le conflit religieux en Prusse. Elle a pris une mesure qui équivaut à l'acceptation formelle de la loi passée dans la dernière session du Reichstag pour adoucir les prescriptions des lois Falk. Cette dernière loi autorise l'exercice des fonctions ecclésiastiques autres que celles des curés inamovibles, sans qu'il soit nécessaire de faire à l'autorité civile la notification à laquelle l'église s'est refusée jusqu'ici.

Mais d'un autre côté, le gouvernement et le Reichstag ont repoussé la proposition plus radicale du parti du centre, qui réclamait la liberté pour tout prêtre de dire la messe et de donner les sacrements. Il s'en suivait que même dans les limites laissées par la dernière loi, les prêtres chargés des fonctions autorisées par elle restaient soumis aux restrictions des lois de loi relativement à l'éducation universitaire et à l'examen d'Etat, et ne pouvaient être relevés qu'au moyen d'une dispense que le gouvernement se déclarait, du reste, prêt à accorder.

Les évêques voulaient nommer aux emplois inférieurs autres que les cures inamovibles sans soumettre ces nominations à l'autorité civile, mais de son côté celle-ci pouvait poursuivre et punir les prêtres nommés, pour l'exercice de leurs fonctions, du moment qu'ils n'étaient pas en règle. Or, c'était le cas de tous les prêtres ordonnés depuis dix ans.

L'ordre est venu de Rome aux évêques de faire auprès du gouvernement les démarches nécessaires pour obtenir la dispense des prescriptions des lois de loi en faveur des prêtres qui en avaient besoin. Une difficulté capitale existait à l'égard des diocèses—il y en a quatre—qui n'ont actuellement ni évêques ni administrateurs reconnus par le gouvernement.

Le roi Alphonse XII.

La dernière maille a apporté les journaux français de date antérieure au passage du roi d'Espagne à Paris, mais postérieure à sa décoration par l'empereur d'Allemagne.

Le roi Alphonse est un descendant de Français, et il n'était pas convenable pour lui de fraterniser avec les Prussiens, puisqu'il porte un nom français.

Voici du reste le sentiment de la presse parisienne qui est celui d'une juste indignation.

EXÉCUTION DE MANN.

Nous trouvons tous les détails de l'exécution de ce grand criminel dans les dépêches de l'Original. On connaît surabondamment les circonstances du crime. Nous nous contenterons de mentionner la manière dont l'assassin de la famille Cook a subi sa peine. Voici les principaux passages des dépêches :

L'Original, 12 octobre 1883—Le shérif Merrick a cru pendant quelque temps qu'il ne pourrait pas trouver de bourreau et qu'il allait être forcé d'exécuter lui-même la triste besogne. Après avoir parcouru la province d'un bout à l'autre, il a fini par trouver un individu qui ferait l'exécution moyennant une indemnité de \$400.

C'était un peu fort même pour ce shérif. Heureusement, après maintes recherches infructueuses, il réussit à trouver son homme dans une prison du district d'Ottawa, et un ami assez complaisant pour ériger le gibet. Dans le cours de la journée, la veille de l'exécution, un journaliste privilégié que les autres a voulu avoir une entrevue avec le meurtrier, et celui-ci lui repartit courtoisement que si rien n'était dit. Il n'a fait que lui exprimer un regret de ce que certains journaux s'étaient permis de le dire athé que le fait seul de le soupçonner d'athéisme était la plus sanglante injure qu'on pût lui faire subir.

Il lui est arrivé à plusieurs reprises différentes de conseiller à son entourage et aux amis qui sont allés le visiter de ne pas négliger leurs devoirs religieux.

En dernier lieu, le prisonnier paraissait être fatigué des importuns.

La nuit s'est passée en prières et en lectures spirituelles à haute voix. Le condamné n'a pu dormir qu'à quatre heures du matin. Mais son sommeil était agité. Il éprouvait des soubresauts et paraissait avoir le cauchemar de temps à autre, on sentait que le pénible événement qui allait avoir lieu dans quelques heures pesait lourdement sur son esprit.

Feu le Dr. Laberge.

A la dernière assemblée semestrielle du collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec, ce fut à Québec, la résolution suivante est adoptée à l'unanimité :

Le Dr Lafontaine propose, secondé par le Dr R. P. Howard, et il est résolu : Que les membres du bureau provincial ont appris avec douleur la mort du regrette docteur Ed. Laberge, de Sainte-Philomène, membres de l'Assemblée Législative de la province de Québec, et ancien gouverneur du collège des médecins et chirurgiens de cette province ;

parrotage et indiquer même au bourreau la manière de lui lier les jambes et les bras ; il a posé le stoïcisme jusqu'au sourire pendant ces lugubres apprêts.

Le ministre anglais qui accompagnait le malheureux à dessein pour le repos de son âme une prière fervente, qui a paru vraiment impressionner les témoins de ce triste drame. Mann a ensuite tout simplement adieu à l'assistance comme s'il fût parti pour un voyage ordinaire, le bourreau a fait voir la machine, la trappe fatale s'est tout-à-coup dérobée sous le poids du malheureux, et il a été lancé dans l'éternité.

Un soudain gémissement, lorsque Mann a été rendu au bout de la corde, et une étonnante contorsion du corps qui n'a duré qu'un instant : ce sont là les seuls indices de souffrances que le supplicié ait manifestés.

Une minute après la pendaison le poids battait 90 coups à la minute et trois minutes après la chute, on comptait 140 pulsations. Au bout de cinq minutes, les pulsations étaient au nombre de 163.

Le bourreau a fait son œuvre avec sang-froid et habileté, et neuf minutes et quart après sa chute, le supplicié avait rendu le dernier soupir. Les pulsations du cœur avaient cessé.

Il est mort sans agonie, sans souffrances apparentes. En un mot, son trépas a été dignement de ce meurtrier que disait quelque temps avant sa mort que "la pendaison n'était qu'un pas ou plutôt qu'un saut de la part d'un monde mauvais dans un monde meilleur."

Rude mort, a dit Willie Cook qui se trouvait parmi les spectateurs. Cook, au moment où le bourreau a levé le ressort fatal a disparu tout à coup du théâtre de l'exécution et n'est revenu que pour assister à l'examen post mortem.

C'est une demi-heure après l'exécution que l'on a levé le cadavre. Le shérif l'a remis au coroner qui a félicité l'exécuteur des hautes œuvres sur sa tâche.

Il y a été antécipé par le Dr Ewing, qui a constaté la rupture de la colonne vertébrale, et l'enquête s'est terminée par un verdict en conséquence.

Notre conduite est toute tracée : que ce soit par le passage de don Alphonse, si la mer étant trop mauvaise pour qu'il ose s'y confier, il passe par la France pour se rendre en Espagne, le vide et le silence se fasse ; que toutes les portes lui soient fermées.

Le ulan est attendu à Paris pour le 28 septembre. Précisément ce jour-là, suivant un usage pieux adopté en 1872, les Strasbourgeois ayant opté pour la France et résidant à Paris se réunissent place de la Concorde, avec les élèves de l'École polytechnique originaire d'Alsace, pour déposer une couronne sur la statue de Strasbourg.

Nous conseillons charitablement au commandant du 15 ulans de ne point passer par là.

Il y a dans ce que nous disons aucun préjugé national ; mais nous en appelons à nos amis anglais, et nous leur demandons si leurs banques seraient désireuses d'ouvrir des comptes à nombre de négociants français qui, quoique bons, leur sont totalement inconnus et sur lesquels elles seraient incapables d'obtenir des renseignements positifs. La banque, comme tout autre commerce, se fait en grande partie sur la connaissance que les banquiers ont de la moralité et des antécédents de leurs clients. Tel, qui aura peu de ressources, sera par son intégrité et ses capacités, un client plus sûr et plus profitable que le plus gros négociant de la ville. Il est ridicule de prétendre qu'une forte banque française serait uniquement réservée aux Canadiens Français ; dans son intérêt même, elle devra faire tous ses efforts pour obtenir une clientèle anglaise. La question est à l'étude et nous croyons savoir qu'elle est vue avec faveur par les principaux intéressés.

Le Figaro dit : Les télégrammes d'Allemagne annoncent que l'empereur Guillaume vient de nommer le roi d'Espagne chef honoraire du régiment de ulans schleswig-holsteinois No. 15, actuellement en garnison à Strasbourg, et que le lendemain de cette nomination, le roi Alphonse se montrait au camp de course de Hombourg en uniforme de ulan.

Ce fait qui, dans tout autre moment, pourrait passer pour une simple formalité entre souverain, acquiert une importance exceptionnelle par suite des bruits qui persistent à courir d'une alliance conclue entre l'empereur d'Allemagne et le roi Alphonse XII. Sa signification est d'ailleurs aggravée par le choix du régiment dont le souverain espagnol a accepté le commandement. Cette façon de nous rappeler que Strasbourg appartient à l'Allemagne provoquera certainement dans tous les cœurs une douloureuse et légitime irritation.

La Lanterne a rappelé que les 15 ulans sont appelés à tirer le premier coup de fusil en cas d'une guerre avec l'Allemagne ; elle s'est demandé ce que fera dans cette circonstance, le commandant Alphonse XII.

Le Petit Parisien aurait voulu qu'aucune réception ne fût faite au roi d'Espagne, à son passage à Paris. En tous cas, si des fêtes officielles avaient lieu, il ne fallait pas que l'armée y part.

L'armée de la République n'a point à parader pour le plaisir des rois. Ce serait une insulte à nos troupes que de les faire passer en revue par un colonel des ulans de l'armée allemande. Qu'on ne oublie pas, si l'on ne veut point provoquer quelque manifestation hostile.

trop tard qu'on ne se servait de lui que pour humilier et investir une fois de plus un grand pays voisin dont son peuple est l'ami ? S'est-il rendu compte de l'inolente redondance, de la mystification ignoble adressée à la France en sa personne et par son intermédiaire ?

Rocheport, plus modéré que l'habitude, se bornait à conseiller l'abstention aux Parisiens, dans l'Intransigeant.

Lorsqu'en 1871, dit-il, après la capitulation, les Prussiens ont fait leur entrée dans Paris, l'attitude de la population fut admirable. Les fenêtres se fermèrent, l'avenue des Champs-Élysées se vida comme par enchantement, et les ulans qui la parcouraient durent penser que les voyageurs leur avaient fait des récits singulièrement inexacts des plaisirs de la plus célèbre des capitales connues.

Puisqu'un ulan portant les épaulettes de colonel doit faire, encore une fois, son entrée dans ce même Paris, nous ne pouvons que conseiller à la population d'adopter à son égard l'attitude qu'elle a gardée, en 1871, vis-à-vis de ses collègues de l'armée allemande.

Tout cela est juste. La presse parisienne ne pouvant que protester contre la conduite du roi Alphonse.

Semaine Commerciale.

FINANCES Une émotion réelle s'est emparée, de quelques jours, de notre monde financier ordinairement si calme. La question de l'annulation des banques françaises de Montréal mise en avant par le Moniteur du Commerce, et relayée par la presse canadienne tout entière, a été discutée avec beaucoup d'animation par tous ceux qui ont quelque intérêt à sa solution. Comme toute idée nouvelle et hardie, elle ne manque pas d'approbateurs ni de détracteurs. Ces derniers reprochent surtout au projet en question d'être basé sur des questions nationales, d'être dangereux dans son exécution, quant au moment de transition, et de détruire l'initiative privée et toute émulation. Les autres, ceux qui approuvent, nient tout d'abord, toute idée de division de races ; puis ajoutent, qu'une institution forte fait mieux et plus que trois ou quatre institutions faibles et de moyenne limite. Quelle que soit la solution de cette question nous l'avons vu soulever avec plaisir ; sa discussion ne peut qu'éclairer la situation et nous faire connaître nos forces et nos ressources. Nous considérons comme une chose nécessaire l'établissement d'une forte banque française, qui soutienne et développe le commerce et l'industrie de la Province de Québec. Il n'y a dans ce que nous disons aucun préjugé national ; mais nous en appelons à nos amis anglais, et nous leur demandons si leurs banques seraient désireuses d'ouvrir des comptes à nombre de négociants français qui, quoique bons, leur sont totalement inconnus et sur lesquels elles seraient incapables d'obtenir des renseignements positifs. La banque, comme tout autre commerce, se fait en grande partie sur la connaissance que les banquiers ont de la moralité et des antécédents de leurs clients. Tel, qui aura peu de ressources, sera par son intégrité et ses capacités, un client plus sûr et plus profitable que le plus gros négociant de la ville. Il est ridicule de prétendre qu'une forte banque française serait uniquement réservée aux Canadiens Français ; dans son intérêt même, elle devra faire tous ses efforts pour obtenir une clientèle anglaise. La question est à l'étude et nous croyons savoir qu'elle est vue avec faveur par les principaux intéressés.

Notre conduite est toute tracée : que ce soit par le passage de don Alphonse, si la mer étant trop mauvaise pour qu'il ose s'y confier, il passe par la France pour se rendre en Espagne, le vide et le silence se fasse ; que toutes les portes lui soient fermées.

Le ulan est attendu à Paris pour le 28 septembre. Précisément ce jour-là, suivant un usage pieux adopté en 1872, les Strasbourgeois ayant opté pour la France et résidant à Paris se réunissent place de la Concorde, avec les élèves de l'École polytechnique originaire d'Alsace, pour déposer une couronne sur la statue de Strasbourg.

Nous conseillons charitablement au commandant du 15 ulans de ne point passer par là.

Il y a dans ce que nous disons aucun préjugé national ; mais nous en appelons à nos amis anglais, et nous leur demandons si leurs banques seraient désireuses d'ouvrir des comptes à nombre de négociants français qui, quoique bons, leur sont totalement inconnus et sur lesquels elles seraient incapables d'obtenir des renseignements positifs. La banque, comme tout autre commerce, se fait en grande partie sur la connaissance que les banquiers ont de la moralité et des antécédents de leurs clients. Tel, qui aura peu de ressources, sera par son intégrité et ses capacités, un client plus sûr et plus profitable que le plus gros négociant de la ville. Il est ridicule de prétendre qu'une forte banque française serait uniquement réservée aux Canadiens Français ; dans son intérêt même, elle devra faire tous ses efforts pour obtenir une clientèle anglaise. La question est à l'étude et nous croyons savoir qu'elle est vue avec faveur par les principaux intéressés.

Le Figaro dit : Les télégrammes d'Allemagne annoncent que l'empereur Guillaume vient de nommer le roi d'Espagne chef honoraire du régiment de ulans schleswig-holsteinois No. 15, actuellement en garnison à Strasbourg, et que le lendemain de cette nomination, le roi Alphonse se montrait au camp de course de Hombourg en uniforme de ulan.

Ce fait qui, dans tout autre moment, pourrait passer pour une simple formalité entre souverain, acquiert une importance exceptionnelle par suite des bruits qui persistent à courir d'une alliance conclue entre l'empereur d'Allemagne et le roi Alphonse XII. Sa signification est d'ailleurs aggravée par le choix du régiment dont le souverain espagnol a accepté le commandement. Cette façon de nous rappeler que Strasbourg appartient à l'Allemagne provoquera certainement dans tous les cœurs une douloureuse et légitime irritation.

La Lanterne a rappelé que les 15 ulans sont appelés à tirer le premier coup de fusil en cas d'une guerre avec l'Allemagne ; elle s'est demandé ce que fera dans cette circonstance, le commandant Alphonse XII.

Le Petit Parisien aurait voulu qu'aucune réception ne fût faite au roi d'Espagne, à son passage à Paris. En tous cas, si des fêtes officielles avaient lieu, il ne fallait pas que l'armée y part.

L'armée de la République n'a point à parader pour le plaisir des rois. Ce serait une insulte à nos troupes que de les faire passer en revue par un colonel des ulans de l'armée allemande. Qu'on ne oublie pas, si l'on ne veut point provoquer quelque manifestation hostile.

Dans un article intitulé : « Le roi ulan », l'Événement dit que Alphonse XII a été le jouet de M. de Bismark :

trois fois de plus un grand pays voisin dont son peuple est l'ami ? S'est-il rendu compte de l'inolente redondance, de la mystification ignoble adressée à la France en sa personne et par son intermédiaire ?

Rocheport, plus modéré que l'habitude, se bornait à conseiller l'abstention aux Parisiens, dans l'Intransigeant.

Lorsqu'en 1871, dit-il, après la capitulation, les Prussiens ont fait leur entrée dans Paris, l'attitude de la population fut admirable. Les fenêtres se fermèrent, l'avenue des Champs-Élysées se vida comme par enchantement, et les ulans qui la parcouraient durent penser que les voyageurs leur avaient fait des récits singulièrement inexacts des plaisirs de la plus célèbre des capitales connues.

Puisqu'un ulan portant les épaulettes de colonel doit faire, encore une fois, son entrée dans ce même Paris, nous ne pouvons que conseiller à la population d'adopter à son égard l'attitude qu'elle a gardée, en 1871, vis-à-vis de ses collègues de l'armée allemande.

Charges terribles contre M. Leblanc.

La déqualification personnelle de M. Leblanc ne peut plus laisser de doute, en cours de témoignages entendus en cour d'assises. Cyrus St. Amour de St. François de Salles a déclaré sous serment que M. Leblanc a payé, à son hôtel, la traite à J. B. Auclair et à un nommé Beau-champ, tous électeurs dans Laval.

seil s'est assemblée en séance spéciale, pour l'homologation du rôle d'évaluation pour l'année courante; en même temps il a été décidé d'acheter 60 000 pieds de pin blanc, afin de pouvoir continuer les travaux, dont le renouvellement est devenu une nécessité.

—Nous avons fait une visite au magasin de modes no 53 rue Richelieu chez les Diles M. et V. Benjamin. Autant nous avons admiré le grand choix de chapeaux, plumes, fleurs, rubans et mille et une fantaisies qui font les délices du sexe, autant nous avons été frappé de la modicité des prix. Les Diles Benjamin sollicitent une visite, certaines qui ne peuvent s'en aller sans avoir fait son choix.

—Nous accusons réception de deux jolies brochures, dont l'une est de la plume élegante et originale de M. P. A. J. Voyer de la Concordie, contenant les biographies des quinze braves de l'opposition libérale de Québec. L'autre un recueil de caprices poétiques et de chansons satyriques du spirituel écrivain M. René Tremblay.

—L'assortiment de nouvelle laine de Berlin, Shetland, Sixone, laine de France etc., ainsi que soie à broder, floss, braid en laine et en soie, argenterie, tapisserie, caries à jouer etc., est maintenant au complet chez Ed. Arpin. Entrez voir toutes ces nouvelles marchandises.

—La société de confectionner faisant affaire à St. Jean, sous la raison sociale de "Boyer et Sené" est dissoute de consentement mutuel. M. Boyer continuera à faire le commerce de chaussures sous la raison de "Jules Boyer et Cie." Il profite de cette circonstance pour prier ses nombreux pratiques de lui continuer leur patronage comme par le passé au même endroit, porte voisine de W. Brossard où il s'efforcera de donner satisfaction à tout le monde.

—Le fromage, le 9 du courant, était coté à Londres à 56 s. et 0 d. le cent livres.

—L'Union de St. Hyacinthe entrant la semaine dernière dans sa onzième année d'existence.

Nous félicitons notre vigoureux confrère sur sa propriété toujours croissante, tout en lui faisant les meilleurs souhaits pour l'avenir.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Joseph Simard, commerçant de bois et de charbon, laquelle annonce on trouve dans une autre colonne. Ce monsieur tient son bureau, porte voisine du bureau de poste.

—Jedi dernier, il courait, avait lieu l'ouverture de la Cour criminelle pour ce district. Il n'y avait pas cause. On s'est contenté de renouveler le cautionnement de Guimet d'Iberville, accusé de voies de faits sur sa sœur.

—Samedi prochain s'ouvrira le terme de la Cour de Circuit. Des jugements dans diverses causes seront rendus par l'hon. juge Chagnon, vendredi.

—M. John Howie, ferblantier de St. Jean, a posé un appareil de chauffage au Palais de Justice. Cet appareil est des plus récents, et fonctionne à merveille.

—M. Guillet demande des couturières pour les pelletteries.

—Plusieurs jeunes amateurs du sport, se plaisent, depuis quelques temps à s'exercer au tir au pistolet, tout près des habitations de la ville. Ils s'aperçoivent qu'ils sont imprudemment, quand il sera arrivé quelque malheur, c'est-à-dire, trop tard. Le chef de police est bien décidé à empêcher ces sortes de jeux.

—Mardi matin, M. Pierre Laberge, ingénieur de M. L. Mollé, a été assailli par un nommé Bélanger, sur la jetée du canal, près du moulin de la succession Chs Langelier, et ce, sans aucune provocation de la part de M. Laberge, qui l'a fait arrêter aussitôt. L'affaire s'est arrêtée à l'amiable mercredi matin.

—Les tapissiers d'automne sont maintenant arrivés chez Ed. Arpin et sont à vendre depuis 4c la pièce en augmentant pour les qualités supérieures.

—Il est passé des outardes au-dessus de la ville ces jours derniers, elles ont paru bien surprises de s'entendre interpellé par une de leurs compagnes, captive chez M. E. Arpin. Après avoir fait plusieurs détours, elles se sont enfin décidées à reprendre leur course vers le sud. Signe de froid et mauvais temps, disent les chasseurs.

—Nous recommandons au public fashionable de St. Jean et des environs d'aller faire une visite au magasin de marchand-tailleur de M. E. McKonkey. On y trouvera le plus bel assortiment d'automne et d'hiver qui se soit encore vu dans notre ville.

—Lundi dernier, M. Henri Mercier conduisant à l'autel, Mademoiselle Emélie Lanciau. A l'occasion, de leur mariage les nombreux amis de ce monsieur se réunirent chez son père, le 11, et lui présentèrent en cadeau, un ameublement de salle à dîner. Ce témoignage d'amitié était accompagné d'une adresse où l'on rendait justice aux qualités sociales exceptionnelles de l'ami qui désertait les rangs du séculat pour entrer dans la vie matrimoniale. Bien que pris à l'improviste, M. Mercier remercia en termes très-heureux ses amis. Et puis l'on s'amusa avec entrain jusqu'à une heure avancée.

—L'ours! L'ours!!—Si vous voulez voir quelque chose de beau, allez voir le stock de fourrures manufacturées de M. Guillet. No. 103 et 105, rue Richelieu, là où l'ours est à la porte. Des capots, manteaux, casques, manchons, gants, mitaines, etc., etc. en grande quantité et à bas prix.

—Une assemblée des membres du conseil de ville, a eu lieu en comité général au bureau du secrétaire de la corporation, pour prendre connaissance des nouveaux règlements concernant les nuisances et les enclous publics. Et vendredi dernier le cou-

Echos des alentours

—La femme Cates accusée d'avoir empoisonné son mari, a été déclarée non coupable par le jury, inculpation d'une preuve très-forte et un résumé de la cause fait par le juge, sans un sens tout-à-fait défavorable à l'accusée.

—En cette paroisse, marié de la semaine dernière, Louis Brunau et Julie Sicard de Groulx, Amable Lafrenière et Marie Péroite, Maxime Lafrenière et Emile Champagne, Augustin Verrette et Claire Marchand, Joseph Prudhomme et Marianne Lafrenière, Paul Plante et Euphrasie Gardin, St. Michel Doucet et Euphrasie Lafrenière, sept couples bien comptés, ont célébré le cinquantième anniversaire de leur mariage.

—Rien n'a manqué à la fête; messe solennelle, sermons, adresses, repas de la famille, etc. Tous les Paroissiens ont tenu à présenter leurs félicitations et leurs hommages aux époux privilégiés.

—Le R. P. Fabre a annoncé dimanche son départ de la cure de N. D. de St. Hyacinthe, en termes qui ont fait impression sur l'auditoire. Son successeur, le Père Morard, est arrivé et est entré en fonctions.

—Lundi soir, le 15, Mademoiselle Marie Antoinette Raymond, fille aînée de M. Alphonse Raymond, marchand de la localité, a fait son mariage avec le jeune M. de Précieux Sang de St. Hyacinthe.

—M. le chanoine Ouellette supérieur du séminaire de cette ville, est parti pour se rendre à la 51e de Worcester en l'honneur de M. Fred Gagnon qui est né à St. Hyacinthe et y a fait son cours d'études.

—Il est probable que la consécration de la nouvelle chapelle de l'hôpital de Sorel se fera le 9 novembre prochain.

—Nous voyons avec plaisir dit le Sorelois, que notre concitoyen, M. O. A. Mattou, a remporté la palme au concours de calligraphie à Boston pendant la grande exposition. Il y avait plus de trente concurrents de divers pays, et M. Mattou a obtenu le plus grand nombre de points, —près de 250 points de plus que le meilleur concurrent. Nos félicitations à notre jeune concitoyen.

—La bénédiction des cloches de l'église de cette paroisse aura lieu le 23 courant. Plusieurs invitations pour parrains et marraines ont été faites et acceptées. Cette cérémonie prononcera à 10 heures, Le Rvd. F. X. Lesard n'épargne rien pour la rendre imposante.

—William G. Hien, de Montréal, a été trouvé mort sur la voie du chemin de fer ici dimanche matin. Il a succombé à une maladie de cœur.

—M. le Curé F. Aubry, chapelain. MM. Olivier Hébert, président. C. T. Charbonneau, le vice-prés. Joseph Bégin, 2e vice-prés. Alph. L'Écuyer, secrétaire. A. Bélanger, ass. secrétaire. Oliva Langlois, trésorier. Julien Loûd, ass. trésorier. Cléophas Léger, ass. trésorier. Ant. Audelin, Bts, comm. ord. C. Stephani, ass. comm. ord.

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les nouvelles importations de MM. Langelier & D. celles consistant en 100 robes de buffle, 100 robes en peau de loup du Japon, 100 robes en peau d'ours noirs, la plus belle collection de robes qui se soit jamais vue à St. Jean et à des prix qui défient la compétition.—Voir l'annonce.

—Rarement nous a-t-il été donné d'entendre un sermon aussi sympathique et aussi paternel que celui prononcé dimanche dernier par le R. P. Resther dans l'église de St. Jean. Le R. P. chargé par Sa grandeur Mgr de Montréal, d'engager notre patriotisme à encourager la colonisation des cantons du Nord, s'est acquitté de sa tâche au milieu de nous, avec un succès dépassant probablement ses plus belles espérances. L'auditoire charmé par le ton onctueux et rempli de douceur du vénérable religieux, a compris qu'il était de son devoir de répondre à l'appel qu'on lui faisait. Après la grand messe un grand nombre de personnes sont allées s'inscrire sur la liste des membres de la société de colonisation du diocèse de Montréal.

—Le diocèse ecclésiastique de Portland, comprenant le Maine et le New-Hampshire, est à être divisé en deux, à cause de la grande augmentation de la population catholique pendant ces dernières années. La partie comprenant le Maine constituera le diocèse de Portland, et celle du New-Hampshire le diocèse de Manchester.

—Dinanche dernier, M. et Mme Taylor, de Brockton, étaient en visite chez des parents en cette ville. Etaient sortis pour une promenade dans le jatoirage, Taylor tira un coup de revolver sur sa femme et la blessa au cou, puis il s'est fait sauter la cervelle. Mme Taylor a une blessure très-sérieuse, mais il y a espoir de la sauver. Taylor était un homme de 45.

—Willard M. Wood, âgé de 36 ans, s'est suicidé en se tirant un balles dans la tête, à cause de découragement provenant de troubles domestiques.

—Quelques minutes avant cinq heures, mardi après-dîner, les personnes dans le voisinage de la station Boston & Maine, étaient en émoi par un terrible fracas de vapeur et de fumée sortant des fenêtres du bureau d'express. C'était la locomotive "Andover" qui venait d'arriver à toute vitesse à la station, on s'efforçait de la faire arrêter au bureau d'express. Mlle May Kutter, employée au bureau, a été frappée par la locomotive et est morte étendue sur le quai. C. C. Paul qui le même soir à huit heures, C. C. Paul qui était dans le même bureau a pu s'échapper en sautant par une fenêtre. Cette locomotive était employée pour un train de gravier à la station Waverly, à deux milles et demi de la cité et avait été enfoncée par un train de marchandises. L'ingénieur et le chauffeur avaient sauté à terre sans fermer la vapeur et la locomotive est partie seule pour la station.

—Le Khédive d'Égypte vient de lancer un décret accordant une amnistie pleine et entière à tous ses sujets, en terminant, dans la révolte d'Arab Pacha. Les meurtriers et les incendiaires déjà convaincus ne sont pas, bien entendu, compris dans cette amnistie.

—Des jeunes gens étaient à cueillir des

châtaignes dans la forêt Chase, à Blackstone, samedi dans la matinée, quand l'un d'eux découvrit un squelette humain sous un arbre. Après constatation, il fut reconnu que ces restes mortels étaient ceux de Patrick Ryan, âgé de 50 ans et perdu depuis le mois de mai dernier. Ce malheureux ayant l'esprit dérangé, avait mis fin à ses jours par le pendaison.

—Mercredi pendant la nuit, le cottage inoccupé de M. C. Rives de Virginie, à Newport, a été dévalisé, et les valeurs ont été enlevées d'argentierie pour une valeur d'environ \$1,500. Jeudi, l'agent de police P. Riker, de Providence, a arrêté à la station de cette dernière ville un homme qui dit s'appeler Richard Clayton et ayant en sa possession une partie de l'argentierie volée. En vendredi, le capitaine Hammond, à Newport, a arrêté John McClary, dit "Gentleman Jack", accusé de complicité.

—Un serre-frein nommé Scott travaillant pour le chemin de fer Old Colony, a été jeté à bas les wagons en passant sous la porte d'entrée du débarcadère des bateaux à vapeur, lundi dernier. Il a été relevé moitié assommé et le sang lui sortait de la bouche, du nez et des oreilles.

—Il a été naturalisé, lundi dernier, environ cent personnes d'origine étrangère et demeurant à Fall River. Une grande partie de ces nouveaux citoyens sont des Anglais et des Canadiens-Français.

—Mgr. Hendrick a procédé à la dédicace de l'église du Sacré Cœur, dimanche dernier, et aussi à celle de l'Immaculée Conception, à Flintville. Il a aussi fait de courtes visites à l'église St. Patrick, à Globe et à celle St. Joseph, à Boreville, où des quêtes ont eu lieu pour les dépenses de construction de la cathédrale de Providence.

—Un hardi voleur est entré dans la maison de M. Gardner T. Dean, No. 49 rue Pine, vendredi dernier de bonne heure le matin. Entre autres choses, il s'est emparé d'une montre en or et de divers articles de bijouterie. Les circonstances de ce vol sont assez étranges et la police est à faire des recherches. Les objets enlevés sont d'une valeur de plusieurs centaines de dollars et tout fait admettre que le malfaiteur avait bonne connaissance des lieux.

—Jos. Manuel du village de Tanageran s'est sauvé, il y a quelques jours, avec Mme George Lawton, emportant \$300, laissant à la maison une femme estropiée et un enfant dans la misère. La femme Lawton laisse un mari estropié et deux enfants. On ne sait pas encore la direction qu'ils ont prise.

—Lundi après-midi, pendant que Joseph Tétrand et Frank Quévillon, deux Canadiens-Français de Limerick, étaient à travailler à la carrière, une mine chargée de poudre est partie en lançant les deux ouvriers à plusieurs pieds de distance. Tétrand a eu deux jambes cassées et divers autres blessures au corps et à la figure. On croit qu'il n'en reprendra pas. Quévillon a été moins maltraité; toutefois il a de nombreuses blessures par tout le corps, la figure toute déchirée et la main droite presque arrachée. Ces deux infortunés sont de jeunes gens qui travaillaient depuis quelque temps à la carrière et étaient bien aimés de leur patron.

—Mme Vve FRS. BÉCHARD, 5 Oct. 1883.—Im.

—D'après de nouvelles informations, M. le comte de Chambord fait le don royal d'un million de francs à l'œuvre de la Propagation de la Foi.

—Les élections qui ont eu lieu au commencement d'octobre dans l'Ohio font passer cet état aux démocrates, en leur donnant la victoire sur toute la ligne.

—La comtesse de Chambord a décidé de passer le reste de ses jours dans un couvent, et de léguer ses immenses propriétés à des institutions religieuses et de charité.

—La compagnie du gaz de Wmipi fait de nouvelles améliorations considérables à son usine et promet de fournir, le premier décembre prochain, un gaz de qualité supérieure.

—En dépit de tous ses efforts, la police anglaise n'a pu rattracher le meurtrier de Greay par O'Donnell au parti des "Invincibles".

—Encore un théâtre de détruit par un incendie; le Lyceum, de Chicago. C'est le troisième dans l'espace de 8 jours. Il n'y a eu dans l'accident qu'une perte de vie.

—L'île d'Haïti est en pleine anarchie. La ville de Port au Prince, à demi incendiée par les insurgés, menace maintenant d'être dévastée par les vaisseaux du gouvernement, qui la bombardent sans merci.

—La duchesse d'Edimburgh a fait se faire tuer, l'autre jour près de Colours, son attelage s'est emporté et s'est abattu violemment après une course effrénée. La duchesse en a été quitte pour la peur.

—Une dépêche de Londres confirme une fois de plus l'élévation probable du marquis de Lorne au rang de chevalier de la Jarretière, à son retour en Angleterre. Le marquis se trouvera à cette position élevée à lord Harrowby.

—L'imbroglio hispano-français est définitivement réglé. Le roi Alphonse ne demande pour l'après qu'il a reçu à Paris, aucune autre satisfaction que celle qui lui a été offerte depuis longtemps par le président Greyy. Une circulaire du gouvernement espagnol fait connaître le fait à ses représentants à l'étranger.

—Voilà l'Autriche et la Roumanie qui ont envie de se battre au sujet d'une question de frontière. Cette dernière a poussé ses troupes sur le territoire autrichien pour s'emparer de casernes qu'elle dit lui appartenir. Les casernes ont été menées par les envahisseurs, ce qui ne règle pas la question cause de l'imbroglio.

—C'était dans un gare de Paris quelques instants avant le départ d'un des trains les plus encombrés. Dans la salle d'attente des premiers se pressait une foule affairée, un nombre de hommes empressés de regagner leur habitation d'été, plusieurs officiers des garnisons voisines et dans un angle retiré un évêque accompagné de deux prêtres.

—Tout le monde se dirigeait vers les

portes qu'on allait ouvrir quand entra dans la salle un retardataire paraissant très pressé; il avait grand air, la tournure martiale, à la boutonnière, la rosette de la Légion d'honneur.

—"Monsieur, donnez-moi, je vous prie, mon donateur benediction!" Cette scène, si touchante dans sa grandeur, est mal prise par quelques uns des officiers, les chuchotant, ils disent: "Un militaire à genoux, c'est un peu bizarre, c'est mal, c'est inconvenant; l'un d'eux ajoute: "Il faudrait dire à son colonel." "Vous l'avez dit à son colonel, Monsieur, répond le fier chrétien en se relevant; je suis le colonel!"

—Toute commande sera exécutée sous le plus court délai. C'est avec assurance qu'il appelle l'attention de ses amis et du public en général sur le fonds de son magasin où l'on peut être certain d'être servi avec ponctualité et le mieux possible. St. Jean, 14 sept. 1883.—3m.

—Un vieux médecin, retiré de la pratique active, ayant reçu d'un missionnaire de l'Inde, la formule d'un remède purement végétal pour la guérison rapide et permanente de la consommation, de la bronchite, catarrhe et toutes les affections de la gorge et des poumons, de plus un antidote infailible et radical contre la débilité générale et les maladies nerveuses, après en avoir expérimenté la puissance étonnante dans les milliers de cas, croit de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. La recette sera envoyée franc de port à tous ceux qui nous la demandent ainsi que la direction pour le préparateur et son service. Adressez, avec une estampille, en mettant sur l'enveloppe, le nom suivant: Dr J. C. Raymond, 164 Washington Street, Brooklyn N. Y.

—En cette ville, le 9 courant, l'épouse de M. L. H. Roy, une fille.

—En cette ville, le 14 courant, par M. l'abbé Coillier, vicaire de cette paroisse, M. Eusebe Clopin, à Mademoiselle Maria Agla Bourdeau.

—En cette ville, le 14 courant, par M. l'abbé Coillier, vicaire de cette paroisse, M. Eusebe Clopin, à Mademoiselle Maria Agla Bourdeau.

—En cette ville, le 14 courant, par M. l'abbé Coillier, vicaire de cette paroisse, M. Eusebe Clopin, à Mademoiselle Maria Agla Bourdeau.

—En cette ville, le 14 courant, par M. l'abbé Coillier, vicaire de cette paroisse, M. Eusebe Clopin, à Mademoiselle Maria Agla Bourdeau.

—En cette ville, le 14 courant, par M. l'abbé Coillier, vicaire de cette paroisse, M. Eusebe Clopin, à Mademoiselle Maria Agla Bourdeau.

—En cette ville, le 14 courant, par M. l'abbé Coillier, vicaire de cette paroisse, M. Eusebe Clopin, à Mademoiselle Maria Agla Bourdeau.

—En cette ville, le 14 courant, par M. l'abbé Coillier, vicaire de cette paroisse, M. Eusebe Clopin, à Mademoiselle Maria Agla Bourdeau.

—En cette ville, le 14 courant, par M. l'abbé Coillier, vicaire de cette paroisse, M. Eusebe Clopin, à Mademoiselle Maria Agla Bourdeau.

—En cette ville, le 14 courant, par M. l'abbé Coillier, vicaire de cette paroisse, M. Eusebe Clopin, à Mademoiselle Maria Agla Bourdeau.

—En cette ville, le 14 courant, par M. l'abbé Coillier, vicaire de cette paroisse, M. Eusebe Clopin, à Mademoiselle Maria Agla Bourdeau.

—En cette ville, le 14 courant, par M. l'abbé Coillier, vicaire de cette paroisse, M. Eusebe Clopin, à Mademoiselle Maria Agla Bourdeau.

—En cette ville, le 14 courant, par M. l'abbé Coillier, vicaire de cette paroisse, M. Eusebe Clopin, à Mademoiselle Maria Agla Bourdeau.

—En cette ville, le 14 courant, par M. l'abbé Coillier, vicaire de cette paroisse, M. Eusebe Clopin, à Mademoiselle Maria Agla Bourdeau.

—En cette ville, le 14 courant, par M. l'abbé Coillier, vicaire de cette paroisse, M. Eusebe Clopin, à Mademoiselle Maria Agla Bourdeau.

—En cette ville, le 14 courant, par M. l'abbé Coillier, vicaire de cette paroisse, M. Eusebe Clopin, à Mademoiselle Maria Agla Bourdeau.

—En cette ville, le 14 courant, par M. l'abbé Coillier, vicaire de cette paroisse, M. Eusebe Clopin, à Mademoiselle Maria Agla Bourdeau.

—En cette ville, le 14 courant, par M. l'abbé Coillier, vicaire de cette paroisse, M. Eusebe Clopin, à Mademoiselle Maria Agla Bourdeau.

—En cette ville, le 14 courant, par M. l'abbé Coillier, vicaire de cette paroisse, M. Eusebe Clopin, à Mademoiselle Maria Agla Bourdeau.

—En cette ville, le 14 courant, par M. l'abbé Coillier, vicaire de cette paroisse, M. Eusebe Clopin, à Mademoiselle Maria Agla Bourdeau.

—En cette ville, le 14 courant, par M. l'abbé Coillier, vicaire de cette paroisse, M. Eusebe Clopin, à Mademoiselle Maria Agla Bourdeau.

—En cette ville, le 14 courant, par M. l'abbé Coillier, vicaire de cette paroisse, M. Eusebe Clopin, à Mademoiselle Maria Agla Bourdeau.

M. FR. PAYETTE MARCHAND-TAILLEUR 157, rue Richelieu, St. Jean. A le plaisir d'annoncer à ses nombreux pratiques de la ville et de la campagne qu'il a reçu un assortiment complet de

Draps, Tricots, SERGES, KÉ, MOUSLINES, etc.

Pour l'automne et l'hiver Toute commande sera exécutée sous le plus court délai.

E. N. CHEVALIER MEDECIN-CHIRURGIEN DENTISTE 77, rue Napier—Iberville

Marchand & Charbonneau NOUVEAUX 88, rue Jacques-Cartier St-Jean.

DR. J. O. BRASSARD DENTISTE 869—Rue Ste Catherine—869 MONTRÉAL

Calcul Intéressant. Quel est le bénéfice de deux marchandises, dont l'une a acheté ses marchandises à 100c. dans la piastre, et l'autre à 120c. dans la piastre? c'est-à-dire ce qui coûte 10c à l'un ne coûte que 6c. à l'autre. Celui qui a payé 10c, en chargeant 2c. de profit, fait sa marchandise 12c., et celui qui a payé 6c., en faisant le même profit, ne fait sa marchandise que 8c., juste les 2/3 du prix de l'autre. Voilà ce qui explique pourquoi on achète si bon marché chez

Alfred Desmarais Car il a acheté ses marchandises au 2/3 du prix, et les vend en conséquence. Qu'on se rappelle bien de la place, c'est le magasin autrefois occupé par M. James McNulty.

141, RUE RICHELIEU ST-JEAN, P. Q.

IMPRIMERIE DU FRANCO-CANADIEN Rue Champlain, vis à vis la PLACE DU MARCHÉ.

100 Robes de Buffle, 100 robes en peaux de Loup du Japon, 100 Robes de peaux d'Ours Noir.

La plus belle collection de robes qui se soit jamais vue à St-Jean et à des prix qui défient la compétition.

Langelier & Dcelles MAGASIN-GENERAL En gros et en détail ST-JEAN, P. Q.

1883-HIVER-1884 100 Robes de Buffle, 100 robes en peaux de Loup du Japon, 100 Robes de peaux d'Ours Noir.

La plus belle collection de robes qui se soit jamais vue à St-Jean et à des prix qui défient la compétition.

Langelier & Dcelles MAGASIN-GENERAL En gros et en détail ST-JEAN, P. Q.

1883-HIVER-1884 100 Robes de Buffle, 100 robes en peaux de Loup du Japon, 100 Robes de peaux d'Ours Noir.

La plus belle collection de robes qui se soit jamais vue à St-Jean et à des prix qui défient la compétition.

Langelier & Dcelles MAGASIN-GENERAL En gros et en détail ST-JEAN, P. Q.

1883-HIVER-1884 100 Robes de Buffle, 100 robes en peaux de Loup du Japon, 100 Robes de peaux d'Ours Noir.

La plus belle collection de robes qui se soit jamais vue à St-Jean et à des prix qui défient la compétition.

Langelier & Dcelles MAGASIN-GENERAL En gros et en détail ST-JEAN, P. Q.

1883-HIVER-1884 100 Robes de Buffle, 100 robes en peaux de Loup du Japon, 100 Robes de peaux d'Ours Noir.

La plus belle collection de robes qui se soit jamais vue à St-Jean et à des prix qui défient la compétition.

Langelier & Dcelles MAGASIN-GENERAL En gros et en détail ST-JEAN, P. Q.

1883-HIVER-1884 100 Robes de Buffle, 100 robes en peaux de Loup du Japon, 100 Robes de peaux d'Ours Noir.

AUTOMNE-1883--HIVER Grande montre de nouvelles marchandises à l'entrepôt de hardas d'hommes.

J'ai le plaisir d'attirer l'attention des Messieurs de St. Jean et des Townships de l'Est, sur mon nouveau stock de marchandises d'automne et d'hiver, qui n'est pas passé en qualité et en variété et lequel est conforme aux plus beaux modes de Londres, Paris et New-York.

E. McKONKEY, 97, Rue Richelieu, St-Jean P. Q.

HORLOGERIES ET BIJOUTERIES TENU PAR J. H. RACICOT No 147, Rue Richelieu, St. Jean, P. Q.

MAGNIFIQUES SERVICES EN ARGENT Tels que: COUTEAUX, FOURCHETTES, CUILLETS, &c.

MM. CHAS. R. COUSINS & CIE Annoncent au public qu'ils sont maintenant prêts à PAYER les plus HAUTS PRIX

ESPECES DE GRAINS A LEUR MAGASIN A ST. JEAN.

UN FAIT BIEN CONNU C'est que chez J. E. Clément & Cie

MARCHANDS-TAILLEURS No. 126 et 128, RUE RICHELIEU,

J. E. CLÉMENT & CIE, Près du Pont Jones. 14 Septembre 1882.

OUVERTURE DES CLASSES. UN ASSORTIMENT TRES-COMPLET DE FOURNITURES DE CLASSES

EDOUARD ARPIN Et sera vendu au plus bas prix possible.

EN GROS ET EN DETAIL Les ordres envoyés par la poste recevront l'attention toute particulière au

No. 36, rue Richelieu, St-Jean, P. Q.

GREGOIRE ET LANGLOIS Manufacturiers et importateurs de MEUBLES

SETS de SALON DE TOUTES SORTES

66, RUE RICHELIEU, ST. JEAN, -66

GREGOIRE ET LANGLOIS Manufacturiers et importateurs de MEUBLES

SETS de SALON DE TOUTES SORTES

66, RUE RICHELIEU, ST. JEAN, -66

GREGOIRE ET LANGLOIS Manufacturiers et importateurs de MEUBLES

SETS de SALON DE TOUTES SORTES

66, RUE RICHELIEU, ST. JEAN, -66

GREGOIRE ET LANGLOIS Manufacturiers et importateurs de MEUBLES

SETS de SALON DE TOUTES SORTES

66, RUE RICHELIEU, ST. JEAN, -66

